

d'y suppléer d'abord en augmentant le nombre des missionnaires. Nous avons vu , dans ses lettres , avec quelle activité il s'était voué à son apostolat. En ces graves circonstances , il mit mieux que jamais à découvert tout ce qu'il y avait dans son âme de zèle , de modération et de douceur. Il était en correspondance avec les principaux missionnaires de la Compagnie de Jésus et avec d'autres ecclésiastiques , leur donnant les conseils les plus utiles pour se concilier l'esprit des populations. Il mit , en un mot , à diriger les missions de l'intérieur , la même activité qu'il avait montrée en organisant les missions destinées aux pays les plus lointains. Plusieurs phrases de sa correspondance nous prouvent combien fut incessante sa sollicitude , combien ardente sa charité.

Fénelon qui , par sa mansuétude évangélique , avait obtenu les plus beaux triomphes dans sa mission du Poitou , écrivait au fils de Colbert : « J'ai reçu une lettre du P. de la Chaize qui me donne des avis fort honnêtes et fort obligeants sur ce qu'il faut , dès les premiers jours , accoutumer les nouveaux convertis aux pratiques de l'Eglise , pour l'invocation des Saints et pour le culte des images. Je lui ai écrit , dès les commencements , que nous avons cru devoir différer de quelques jours l'*Ave Maria* dans nos sermons , et les autres invocations des Saints dans les prières publiques que nous faisons en chaire. Je lui avais rendu ce compte par précaution , quoique nous ne fissions en cela que ce que font tous les jours les curés dans leurs prônes , et les missionnaires dans leurs instructions familières. Depuis ce temps-là , je lui ai rendu compte de notre conduite , que j'ai déjà eu l'honneur de vous rendre. »

Une autre lettre , adressée par Fénelon au même marquis de Seignelai , « nous montre toujours ce prélat occupé à recommander aux agents de l'autorité d'oublier qu'ils ont le droit de se faire craindre , pour ne se servir que du pouvoir qu'ils ont de se faire aimer. Elle fait voir aussi que ses représentations au gouvernement , pour l'*exciter à répandre des bienfaits sur les peuples de ces contrées* , avaient été accueillies de la manière la plus favorable. Ces dispositions généreuses étaient , en effet , bien plus